

LIBERTES ET SURETE DANS UN MONDE DANGEREUX

Le 10 février 2009

I. Dangers pour les personnes et transformations du contrôle social
3. Anthropologie guerrière / anthropologie humaniste

L'anthropologie guerrière : du déterminisme au probabilisme

De l'ennemi héréditaire à l'ennemi planétaire ; Du criminel né au criminel potentiel

L'anthropologie humaniste : du libre arbitre à l'irréductible humain

Fragilité du discours sur le libre arbitre ; Apport de la jurisprudence à l'irréductible humain (criminels « dangereux » ; terroristes « ennemis combattants illégaux »)

Références (par ordre de citation)

- F. Jacques, « Des anthropologies à l'humanisme », in *Anthropologie(s) et humanisme*, dir. Francis Jacques, éd. Parole et silence, 2006, pp. 105-130.
- S. Goyard-Fabre, « Le procès ou de la mise en question de l'humain », *Ibidem*, pp. 131-142.
- E. Ferri, « Introduction », in *Sociologie criminelle*, éd. 1923 (1893), p. 5 sq.
- C. Schmitt, *La Notion de politique* (1932), Calmann Lévy, 1972, pp. 161-172 (163) ; *Le Nomos de la terre dans le droit des gens* (1950), PUF, 2001 ; *Théorie du partisan*, (1962), Flammarion, 1992.
- G. Jakobs, « Aux limites de l'orientation par le droit : le droit pénal de l'ennemi », à paraître, *RSC* 2009, n°1 ; également *Kriminalisierung im Vorfeld einer Rechtsgutsverletzung*, in *ZStW* 97, 1985, p. 753 et s.
- S. Audoin-Rouzeau, *Combattre, une anthropologie historique de la guerre moderne*, Seuil, 2008, pp. 213-231.
- J. C. Monod, *Penser l'ennemi, affronter l'exception, réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt*, La découverte, 2006
- *Cour supreme US, Hamdi v. Rumsfeld*, 542 US 507 (2004); *Boumediene v. Bush*, 553 U.S. ____ (2008)
- *Basardh v. Gates*, n° 07-1192 (D.C. Cir.) 4 nov. 2008; *Bismullah v. Gates*, n°06-1197(D.C. Cir.) 9 Janv. 2009
- *Kiyemba v. Bush*, No. 05-cv-01509, affaire pendante. *Boumediene et alii v. Bush* (Civil Case), No. 04-1166 (RJL), Memorandum Order du Juge R. Leon, 27 Octobre 2008
- Cesare Lombroso, « Préface », *L'homme criminel*, 1897; « Préface », *Anthropologie criminelle*, 1890.
- E. Ferri, « Introduction », in *Sociologie criminelle*, éd. 1923 (1893),
- R. Garofalo, *La criminologie*, Alcan, 1891.
- Présentation du projet de loi relatif à la rétention de sûreté, Ministre de la Justice, Discours au Sénat (Accessible sur www.presse.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10093&ssrubrique=10720&article=14017)
- Chambre des Lords, *Surveillance : Citizens & the State*, rapport 6 févr. 2009, *Le Monde* 8-9 févr. 2009
- M. Kaluzysinski, « Le retour de l'homme dangereux », *Champ pénal*, 2008, vol V.
- Louk Hulsman et J. Bernat de Celis, *Peines perdues*, Le centurion, 1982.
- L. Delannoy-Brabant, « Quelles évolutions des politiques de traitement du crime à l'ère de la 'nouvelle pénologie' ? Une perspective internationale », in *Note de veille*, Centre d'analyse stratégique, juill. 2008, n°106.
- Deleuze et Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, éd Minuit, 1991, p. 80.
- M. Ancel, *La défense sociale nouvelle, un mouvement de politique criminelle humaniste*, (1956), Cujas, 3^{ème} éd., 1981.
- M. van de Kerchove, « Culpabilité et dangerosité, réflexions sur la clôture des théories relatives à la criminalité », in *Dangerosité et justice pénale, ambiguïté d'une pratique*, dir. Ch. Debuyst, Masson, 1981, p.291.
- J. Danet, « La dangerosité, une notion criminologique, séculaire et mutante », *Champ pénal* 2008.
- Décision n° 2008-562 DC du 21 février 2008 ; Ch. Lazerges, « La rétention de sûreté : le malaise du Conseil constitutionnel », *RSC* 2008. 731.
- Cour constitutionnelle fédérale, 5 février 2004, *BVerfG 2 BvR 2029/01*
- CEDH, *Mücke c. Allemagne* (Requête 19359/04), introduite le 21 Mai 2004, communiqué greffier, 1^{er} juill 2008
- CEDH, *Kafkaris c. Chypre* (Requête n°21906/04), 12 février 2008
- Cour suprême Israël, 16 déc. 2006, HCJ 769/02
- CEDH : Affaires *Lawless c. Irlande* (No. 3) (Requête n° 332/57), 1er Juillet 1961 (Série A, n° 3), *Irlande c. Royaume Uni* (Requête n°5310/71), 18 Janvier 1978, *Klass et autres c. Allemagne* (Requête n°5029/ 71), 6 Septembre 1978 ; *Chahal c. Royaume-Uni* (Requête n°22414/93), 15 Novembre 1996; *Öcalan c. Turquie* (Requête n°46221/99) 12 mars 2003 et 12 mai 2005 ; *Na. c. Royaume-Uni* (Requête n°25904/07), 17 Juillet 2008 ; *Kafkaris c Chypre* (Requête n° 21906/04), gde ch. 12 février 2008 ; *A et autres c. Royaume-Uni* (Requête n° 3455/05), Dessaisissement au profit de la Grande Chambre, Communiqué du greffier du 21 mai 2008.